



La Baugnette

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2015



Revue de la Communauté
de Communes du PAYS de STENAY



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE



SOMMAIRE

Edito	2
Permanences Maison des Services	2
Pôle des Services	3
Maison de la santé	3
Appel à projets	4
Ordures ménagères	5
Tri selectif «Rappel»	5
Liaison touristique Ardennes/Meuse	6
Unité de Méthanisation	6
Restauration et renaturation des rivières	7
Agriculture	8-9
Plan Local d'Urbanisme	10
Les manoeuvres des pompiers	10
Les nouveaux temps périscolaires	11
11 Communes du Canton de Stenay	
Clic sur Entrée	11
Vie scolaire	12

Autreville St Lambert - Baâlon - Beauclair - Beaufort - Brouennes
Cesse - Halles sous les Côtes - Inor - Lamouilly - Laneuville sur Meuse
Luzy Saint Martin - Martincourt - Moulins St Hubert - Mouzay - Nepvant
Olizy sur Chiers - Pouilly sur Meuse - Stenay - Wiseppe

Édito

Si les fortes chaleurs de ces dernières semaines fatiguent les organismes, la présence quotidienne du soleil stimule le moral, contribue à la réussite des festivités dans les communes et permet aux touristes de découvrir notre territoire sous ses plus belles parures.

C'est l'été, pour certains les vacances méritées et réparatrices, pour d'autres c'est la période de gros travaux et d'incertitudes notamment pour le monde agricole.

Votre CODECOM, quant à elle, continue son travail au quotidien et, pour plus de service

de proximité, n'a pas fermé cet été. Cette période « plus calme » a été mise à profit pour la ré-

flexion concernant l'avenir de notre collectivité. En effet, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) ayant été votée par l'Assemblée Nationale, nous devons d'ici septembre 2016 être en mesure de proposer aux services de l'Etat, un plan de fusion avec une ou plusieurs collectivités voisines, faute de quoi il reviendra au Préfet le pouvoir d'organiser cette nouvelle répartition géographique. La question primordiale avant de s'engager dans ce nouveau schéma est bien de connaître les conséquences que cela va entraîner pour notre collectivité. La pression fiscale sera forcément le principal élément de décision. Nous avons une année pour fixer les nouveaux contours et les nouvelles règles, je souhaite de tout cœur que les CODECOM voisins auront mis également à profit cette période de calme relatif pour envisager cette nouvelle territorialité. Il en va de notre avenir et de notre développement.



A toutes et à tous, je souhaite une bonne rentrée.

PERMANENCES MAISON DE SERVICES

SOCIAL RETRAITE LOGEMENT

ADAPAH :

(Aide aux Personnes Agées et Handicapées) :
Mardi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

ADMR :

(Aide à Domicile) : Lundi matin de 8h à 12h

AMIE :

Lundi de 8h30 à 12h, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 13h30 à 17h

AMIE (Accueil gens du voyage) :

1er jeudi du mois de 13h30 à 16h

CAUE :

Un architecte est mis gratuitement à la disposition des particuliers un jeudi par mois selon planning et sur rendez-vous à la maison des services au 03.29.80.26.81

Centr'aid (soins aux toxicomanes) :

1er et 3ème jeudi du mois de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30

Croix bleue :

3ème jeudi du mois de 14h à 16h

CRAM (Service Social) :

Le mardi, uniquement sur convocation de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

DDT :

Un mercredi sur deux, sur rendez-vous à la maison des services. De 9h30 à 12h - de préférence sur rendez-vous au 03.29.86.97.43

Sécurité Sociale (CPAM) :

Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Diététicienne :

Les mercredis sur rdv au 06.82.58.96.22

EMPLOI/FORMATION

Mission Locale du Nord Meusien :

Les mardis et vendredis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 uniquement sur rendez-vous au 03.29.86.25.26

Polyval Japiot :

un jour par mois selon planning de 13h30 à 16h30

CIRFA (Centre d'information et de recrutement des Forces Armées) :

1er et 4ème jeudi du mois, de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

ACCES AU DROIT

CEDIFF (Information Juridique) :

Le 2ème mardi du mois de 13h30 à 16h30 et le 3ème lundi du mois de 14h à 17h

Conciliateur de justice :

un mardi par mois, selon planning de 9h à 12h, uniquement sur rdv auprès de la maison des services

La construction du Pôle des Services Publics avance bon train

Lors du Conseil Communautaire du 16 décembre 2014, les élus ont attribué le marché de construction du Pôle des Services Publics aux différentes entreprises pour les douze lots de travaux. Le montant des travaux après appel d'offres s'élève à 994 014,74 € HT, soit une économie d'environ 210 000 € par rapport aux estimations. Les subventions notifiées ou en cours sur ce projet sont d'environ 40 % sur la totalité du projet.

Après la réunion « 0 » de préparation de chantier, qui s'est déroulée le 15 janvier 2015, l'entreprise de démolition et de gros œuvre a débuté les travaux dès la dernière semaine de janvier, le temps ayant été assez clément.

Depuis, plusieurs entreprises se sont succédées sur le chantier, permettant aux équipes de second œuvre de travailler à l'intérieur du bâtiment. L'isolation et les cloisons ont été montées, l'électricité et la ventilation sont en cours d'installation.

Les travaux allant bon train, la réception du chantier devrait se faire au cours du quatrième trimestre, avec un déménagement programmé des différents services (CODECOM, Maison des Services) aux alentours de décembre 2015.

Plutôt que de laisser une « verrue » entre deux nouveaux bâtiments (Pôle des Services Publics – CODECOM – et la nouvelle pharmacie), la CODECOM a souhaité réhabiliter toute la friche commerciale. Ainsi, l'objectif initial était de pouvoir réaliser le gros œuvre et « habiller » les contours du bâtiment avec du bardage et quelques ouvertures, assurer la charpente métallique et la maçonnerie. Ce bâtiment ne sera pas une coquille vide, mais permettra à terme d'accueillir les professionnels de santé dans le cadre de la création d'une Maison Médicale. Cet objectif devrait être atteint à court terme, car des possibilités de financement du projet par l'Etat ont été trouvées soit pour 2015, soit pour 2016, suite à la visite de Monsieur le Préfet de la Meuse et de Monsieur le Sous-Préfet de Verdun début juin dernier. En tout état de cause, l'appel d'offres pour recruter l'équipe de maîtrise d'œuvre est en cours. Le résultat sera connu dès le mois d'août. Une réunion avec les professionnels de santé intéressés par ce projet sera rapidement programmée.



A noter : le parking sera aménagé au cours de l'automne prochain. Dans le cadre du Territoire à Energie Positive, la CODECOM a décidé d'implanter une aire de covoiturage et une borne de recharge pour véhicules hybrides et électriques.



Appel à Projets

500 TERRITOIRES à ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE ET POUR LE CLIMAT

La CODECOM retenue comme Territoire à Energie Positive

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Cet appel à projets avait été évoqué lors de la dernière édition de la Bauquette. En novembre dernier, le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable a lancé un nouvel appel à projets intitulé « Territoires à Energie Positive pour une Croissance Verte » (TEPCV). Pour pouvoir candidater, il était nécessaire de manifester son intérêt avant le 1er décembre 2014. La CODECOM a alors proposé sa candidature.

Au cours du premier trimestre 2015, nous avons appris que notre territoire faisait partie des 200 premiers lauréats au niveau national. En Meuse,

seules la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun et la CODECOM du Pays de Stenay ont été retenues.

La labellisation tourne autour de plusieurs objectifs déclinés en six axes que sont :

1. Réduire la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace publics
2. Diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions liées aux transports
3. Développer l'économie circulaire et la gestion durable des déchets
4. Produire des énergies renouvelables locales
5. Préserver la biodiversité, protéger les paysages et promouvoir l'urbanisme durable
6. Développer l'éducation à l'environnement, éco-citoyenneté et mobilisation locale

Lors des Conseils Communautaires des 4 et 23 juin 2015, les premières actions ont été proposées. Votées à l'unanimité, elles permettent au territoire de lancer ces opérations rapidement et d'envisager la signature de la convention de partenariat financier avec l'Etat. Certains projets sont déclinés dans ce journal intercommunal.

Les actions entrant dans le champ de ce label seront subventionnées à 80 %. La signature en septembre de la convention avec le Ministère de l'Écologie nous permet de bénéficier d'ores et déjà d'une subvention minimum de 500 000 € pour nos projets menés sur trois années. Cette subvention pourra évoluer à la hausse jusqu'à 2 000 000 € pendant la période.



Connaissez-vous le prix de vos ordures ménagères ?



En 2014, la Codecom a payé 632 000 € pour le ramassage des ordures ménagères, la gestion de la déchetterie et le ramassage des containers de tri. Le recyclage lui a rapporté 88 000 € et la participation des professionnels 16 000 €. Soit un coût restant de 528 000 €.

Nous sommes environ 6200 habitants donc un coût de 85 € par habitant.

Depuis 2009, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères prélève 170 000 € soit 27 € par habitant. Ce qui est loin du coût réel évoqué plus haut.

Dans les années à venir, cette situation va évoluer, la tarification dite incitative va être mise en place. Comme son nom l'indique, elle a pour but : inciter les gens à produire moins d'ordures ménagères et à trier bien plus.

Chaque foyer se verra attribuer une poubelle équipée d'une puce électronique, et chacun paiera au nombre de levées, voire au poids.

Cette méthode est mise en place depuis plusieurs années dans différentes agglomérations ou Codecom. Cela se traduit par une baisse importante des Ordures Ménagères collectées dès la première année et une hausse significative des produits triés. Après quelques mois d'application, on constate également des dépôts sauvages. En général, quelques flagrants délits forts coûteux ramènent les choses à la normale.

Cette méthode est beaucoup plus juste, je trie, je composte, je veille à mes déchets, je paye moins et je ne paye pas pour les autres. **Je fais des efforts, j'en bénéficie.**

Calendrier de mise en place :

2016 : achat par la Codecom de containers équipés de puces électroniques et distribution aux habitants.

2017 : mise en place avec explications, présentations aux habitants de la tarification incitative « à blanc » c'est-à-dire vous recevez une facture présentant le coût réel de la collecte de vos OM mais vous ne la payez pas.....encore.

2018 : Application de la tarification incitative, vous payez le service que vous utilisez : le nombre de levées de votre poubelle, voire le poids

Le TRI SELECTIF : Poursuivons nos efforts

EMBALLAGES

**BOUTEILLES ET FLACONNAGES
AVEC OU SANS BOUCHONS**

BRIQUES ALIMENTAIRES

BARQUETTES ALUMINIUM

**BOÎTES, BOUTEILLES ET AÉROSOLS
VIDES MÉTALLIQUES**

**BOÎTES ET
EMBALLAGES CARTONS**

**BOUTEILLES ET FLACONNAGES OPAQUES
AVEC OU SANS BOUCHONS**

Interdit : déchets alimentaires, barquettes plastiques souillées, pots de yaourt, mouchoirs, couches, barquettes polystyrènes, ...

En 2014, la CODECOM a installé des étiquettes de tri sur toutes les bornes de verre, d'emballages (jaune) et de papier (bornes bleues).

Avec ces nouveaux autocollants, les consignes de tri sont de plus en plus respectées. Toutefois, il est nécessaire de rappeler quelques gestes :

- Les emballages cartons de certains produits ne vont plus dans les bornes bleues, mais dans les bornes jaunes.
- Seuls les journaux, revues, magazines, enveloppes sont acceptés dans les bornes bleues.

- Attention : les films plastiques autour de certains magazines ou journaux doivent être retirés pour être mis directement dans votre poubelle.

PAPIERS - JOURNAUX - MAGAZINES

PAPIERS

MAGAZINES

**ENVELOPPES BLANCHES
SANS FENÊTRE**

**CATALOGUES
ANNUAIRES**

JOURNAUX

Interdit : enveloppes à fenêtres, cartons souillés (pizza), ... **Cartons = Déchetterie**



La liaison touristique Ardennes Meuse enfin trouvée ?

Depuis plusieurs années, la CODECOM du Pays de Stenay réfléchit à la création d'une voie verte touristique sur son territoire. En 2010, lors du dépôt du dossier « Pôle d'Excellence Rurale » autour de la zone Natura 2000, un premier projet



Une voie verte existante dans les Ardennes

consistait à utiliser la voie ferrée existante et celle démantelée afin d'y mettre d'une part un vélorail et d'autre part une voie verte. Ce dossier n'avait pas été concluant, car Réseau Ferré de France (RFF) considérait cette voie comme stratégique.

Depuis cinq années, les positions ont évolué. RFF envisagerait de déclasser la voie ferrée, afin de permettre l'utilisation de la voie et de la contrevoie à des fins touristiques. Le projet a également de son côté évolué. Depuis la fin de l'année 2014, la CODECOM du Pays de Stenay a sollicité la CODECOM du Val Dunois et celle des Portes du Luxembourg (ex-Trois Cantons dans les Ardennes) afin de travailler sur une liaison Mouzon / Stenay / Douillon.



La voie ferrée existante sur notre territoire

La démarche est en cours et des courriers seront envoyés à tous les acteurs du dossier pour créer cette voie verte dans le cadre d'une démarche de développement durable, mais aussi dans l'objectif de découvrir le patrimoine touristique et naturel de nos collectivités. Ce projet s'inscrit dans la logique du Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte. Enfin, cette jonction entre la Meuse et les Ardennes obtient des avis plus que favorables des acteurs touristiques des deux départements, car il permet de trouver un lien entre les deux régions, en favorisant l'utilisation de voies sécurisées et évitant les routes départementales fréquentées.

Les travaux pourraient commencer dès 2016.



Une unité de méthanisation : la réflexion se poursuit

Depuis plusieurs années, la CODECOM du Pays de Stenay travaille sur la mise en place d'une unité de méthanisation, pierre angulaire du label « Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte ».

Différents partenaires intéressés par ce projet se sont réunis afin de travailler sur les débouchés éventuels, notamment la valorisation de la chaleur pendant la période estivale.

Ces réunions ont mis en exergue certains points comme la remise à jour de l'étude réalisée en 2008 par le cabinet TRAME auprès des agriculteurs. En effet, le monde agricole local a évolué. Certaines exploitations se sont créées, ont été reprises ou ont disparu. Des évolutions ont pu aussi être constatées, comme le changement d'activité (passage d'une production de lait à de la viande exclusivement, par exemple).

La Chambre d'Agriculture prendra contact rapidement avec les agriculteurs du territoire afin de déterminer les personnes intéressées par ce projet, ainsi que le gisement potentiel de matières pour l'unité de méthanisation.

Une étude de faisabilité sera menée avec un cabinet spécialisé permettant d'apporter à la CODECOM, aux agriculteurs participants et aux partenaires, les éléments techniques, économiques et réglementaires. L'étude intégrera les besoins en terme d'énergie pour la valorisation du biogaz ainsi que le potentiel de valorisation agronomique pour le digestat au sein même du territoire. Ceci permettra aux producteurs de substrats organiques de diminuer leurs coûts d'évacuation ou de mieux les valoriser.

Un travail important va se mettre en place dans les prochaines semaines. Le monde agricole sera sollicité et sera un partenaire incontournable du projet.



Restauration et renaturation des rivières : dossier lancé !

Lors du précédent mandat, deux études avaient été menées pour le fleuve Meuse, la rivière Chiers et leurs affluents, afin de déterminer le coût global des travaux de restauration et de renaturation de ces cours d'eau.

L'enveloppe financière prévisionnelle s'élevait à 2 000 000 € HT, sachant que ces travaux seraient financés à hauteur de 50 % par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et 30 % par le Conseil Départemental de la Meuse. Au final, le reliquat à la charge de la CODECOM serait de 400 000 € HT, soit 20 % de la facture totale.

Ces travaux ne seraient pas réalisés en une seule fois, mais répartis sur plusieurs années. Une équipe de maîtrise d'œuvre a été recrutée afin de préparer et suivre les travaux de restauration et de renaturation de la Meuse, la Chiers et leurs affluents. C'est le bureau d'études ASCONIT CONSULTANTS, basé à Maxéville, qui est chargé de cette maîtrise d'œuvre pour un montant de 115 165 € HT.

Après une période d'étude d'avant-projet de l'ensemble du programme à échelonner sur cinq années et de constitution de dossier réglementaire jusqu'en juin 2016, les différentes procédures de déclarations d'intérêt général et d'instruction seront enclenchées et dureront également une année.

Au final, les travaux ne devraient commencer qu'à partir du second semestre 2017.



La Sommefosse à Mouzay



La Chiers à Lamouilly

**Tracteur connecté,
salle de traite automatisée,
outils décisionnels...**

Bienvenue à la ferme !

Aujourd'hui les nouvelles technologies se déploient dans les exploitations et se mettent au service de l'agriculteur, quotidiennement dans son élevage ou dans ses champs. Elles permettent par exemple de mieux doser les engrais, de cartographier les parcelles et de produire avec moins d'impact sur l'environnement. Le recours à l'informatique libère du temps pour les éleveurs dans les salles de traite, et permet d'obtenir des informations pour la production animale en général. Dans les labos ou dans les champs, ces nouvelles façons de cultiver et d'élever rendent l'agriculture plus performante et plus respectueuse de l'environnement.

Plus d'un agriculteur sur deux sur les réseaux sociaux

En 2013, une étude de l'institut de sondage BVA révélait que les deux tiers des agriculteurs français utilisaient Internet pour leur travail. En outre, 22% surfaient sur leur Smartphone ; un taux qui est en constante progression ! Enfin, les agriculteurs sont aussi accros aux réseaux sociaux que tous les Français, puisque un sur deux (54%) était inscrit sur au moins une plateforme dont un quart pour un usage professionnel, selon BVA. Etre connecté, c'est surtout une question d'efficacité, de productivité et d'organisation. En effet, à partir de son smartphone, l'agriculteur peut, par exemple, à tout moment, de son champ, faire des démarches telles que déclarer la naissance d'une bête sans attendre de rentrer à la ferme ou enregistrer le travail réalisé sur ses terres via le site internet professionnel des Chambres d'agriculture : www.mesparcelles.fr

Du champ à la ferme



les agriculteurs meusiens s'intéressent de près au drone qui permet d'accéder à des données détaillées sur leur cultures.

Les nouvelles technologies transforment en profondeur les pratiques agricoles et l'Histoire semble aujourd'hui s'accélérer. Par exemple, plusieurs sociétés développent depuis une dizaine d'années l'agriculture de précision assistée par satellite. L'informatique embarquée à bord des machines agricoles couplée au repérage satellite offre de précieuses informations pour une agriculture plus précise. Les exploitants peuvent ainsi moduler les apports de semences, de fertilisants ou de produits phytosanitaires. Plus terre-à-terre mais tout aussi sophistiqués : des capteurs connectés peuvent analyser l'humidité des feuilles, le pH des sols ou encore la pression atmosphérique entre autres. Dernière innovation en date : l'arrivée des drones dans les champs ! Certains agriculteurs s'appuient déjà sur ces petits engins volants pour surveiller leurs terres. L'ensemble des données recueillies avec ces nouveaux outils connectés permettent à l'agriculteur d'augmenter les rendements tout en diminuant la consommation d'engrais et de produits chimiques. Mais le numérique ne s'arrête pas au champ. De retour à la ferme, les sys-

tèmes d'identification des animaux permettent à l'éleveur de distinguer les bêtes et de leur donner une alimentation personnalisée. A l'heure de la traite, les vaches se présentent à un robot qui, ayant mémorisé la forme du pis, positionnera le trayon au bon endroit. Et ces équipements automatiques font gagner un temps considérable à l'agriculteur. Les données ne restent pas non plus confinées dans les exploitations. Elles peuvent être remontées au niveau national. Des traitements de données en masse peuvent ainsi servir pour les schémas de sélection génétique ou des études sur les traitements de maladies. Autant de données et d'outils connectés qui aident l'agriculteur dans la gestion de son exploitation et que les plus jeunes adoptent rapidement !



Le robot permet de réduire l'astreinte de la traite avec plus de souplesse dans les horaires.

Si vous voulez découvrir la vie à la ferme (ou si vous êtes curieux, tout simplement), N'hésitez pas à échanger avec les agriculteurs ou venir à la ferme.

Les agriculteurs adhérents au réseau « Bienvenue à la ferme » sur votre territoire :

- A Mouzay – Brasserie de Charmoy (exploitation céréalière avec micro-brasserie, production de bières)
- A Pouilly sur Meuse – Chez Delphine Guichard (Exploitation maraichère).

Au GAEC de la Ruellette (Ferme laitière diversifiée dans la production de confitures)

- A Halles sous les Côtes – Ferme Renault (Exploitation céréalière et vaches laitières, gîtes à la ferme)

www.bienvenue-a-la-ferme.com

Article rédigé par la Chambre d'Agriculture de la Meuse

03 29 76 81 52

L'Agriculture en Meuse, une passion à partager



Les agriculteurs meusiens communiquent régulièrement par voie d'affichage sur des panneaux 4mX3m, en bord de Voie sacrée (route emblématique de notre département) et sur le pôle agricole de Bras/Meuse. A travers cette action, l'agriculture souhaite communiquer autour de ses savoir-faire ses produits ; sensibiliser aux métiers ; montrer la place du secteur agricole dans notre territoire et sa façon de préserver les paysages ; indiquer tous les éléments qui composent l'agriculture du point de vue des hommes et de leurs formations, des produits et de ses filières de production ; en réalité, partager leur passion !

www.agriculturemeuse.fr

« Ci-DESSUS une communication autour de l'innovation en agriculture : innovants, branchés, responsables, précis et réactifs, les agriculteurs meusiens sont en prise avec leur temps. »

PLAN LOCAL D'URBANISME



Le PLUI : la CODECOM choisit d'anticiper la réforme territoriale

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un groupement de communes (EPCI) ou d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.



Le PLU doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités d'un territoire. Il détermine donc les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répondant aux besoins de développement local.

Lorsqu'un plan local d'urbanisme couvre l'intégralité du territoire communautaire, on parle alors de PLU intercommunal (PLUI).

Les différents débats passés ou en cours ont mis en perspective la mise en œuvre des PLUI à l'horizon 2017. Cela ne signifie pas que les Communautés de Communes réaliseront toutes en deux années leur PLUI. L'objectif est que l'intercommunalité

s'approprie cet outil de planification et d'aménagement du territoire et prenne la compétence avant 2017. La réflexion doit être menée au sein des Conseils Communautaires et Municipaux, mais aussi en concertation avec la population.

C'est à ce titre que la Communauté de Communes a décidé de lancer une étude pour la mise en place d'un PLUI. L'intérêt est de pouvoir disposer d'une étude prospective qui conduise à l'élaboration d'un document stratégique d'aide à la décision pour les vingt prochaines années. Ce document se voudra à la fois un outil opérationnel pour la Communauté de Communes et les Communes membres dans les thématiques détaillées ci-après, mais également un document fondamental dans l'élaboration future du PLUI. En effet, le PLUI sera la traduction spatialisée du projet de territoire déterminé dans cette première étude. Par conséquent ce document n'a pas vocation à être un document opposable aux tiers en matière d'autorisations d'urbanisme, mais bien un outil de travail pour les élus de notre intercommunalité.

Plusieurs étapes seront nécessaires dans le cadre de cette démarche.

Après avoir réalisé un portrait de territoire, plusieurs scénarii d'évolution que pourrait connaître le territoire à moyen terme seront proposés. A l'issue de la détermination des différents « futurs » possibles pour le territoire, les grandes lignes directrices de développement et le projet de territoire seront formalisés. L'aboutissement de cette étude engendrera la rédaction d'un plan d'actions à l'échelle intercommunale et des préconisations pour la réalisation du PLUI.

Les manœuvres des pompiers.

Les sapeurs-pompiers de Stenay se rendent dans les communes du Pays de Stenay afin de réaliser leurs manœuvres mensuelles. L'objectif est de se rapprocher de la population et surtout de connaître la géographie locale, afin d'être plus efficace dans leurs interventions.

En manque d'effectifs, les sapeurs-pompiers de Stenay recrutent toujours pour pouvoir assurer les secours.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à venir les voir au Centre de Secours de Stenay, situé Avenue de Verdun, entre le nouveau Cinéma et le Lycée Alfred Kastler.



Les Nouveaux Temps Périscolaires

Après une année scolaire 2014/2015 riche en découvertes, en propositions mais également en enseignement, la CODECOM du Pays de Stenay souhaite améliorer le fonctionnement du Périscolaire.

Cette première année a permis de régler les petits soucis de fonctionnement des Nouveaux Temps Périscolaires pour chaque établissement scolaire public tout en mettant en pratique le travail effectué par le Comité de Pilotage.

En Juin 2015, un premier bilan chiffré a pu déterminer que la moyenne des inscriptions sur les quatre sites était de 85 % du nombre total d'inscrits en début d'année dans les écoles, ce qui représente près de 400 enfants impliqués sur les Nouveaux Temps Périscolaires.

Un effort important a été réalisé dans les propositions faites aux familles sur la base de cinq thèmes (un par période) pour 46 ateliers par semaine. Au niveau de l'encadrement également, 25 animateurs dont plus de 85 % de diplômés, ont travaillé auprès des enfants pendant ces horaires, auquel la CODECOM a souhaité ajouter trois animateurs en charge des enfants ayant besoin d'un accompagnement spécifique.

Au final, cela représente plus de 30 500 heures/enfants sur les 36 semaines de nouveaux temps périscolaires.

Quels changements pour la rentrée de 2015 ?

- Un thème pour l'année « le Mouvement »
- Une seule feuille de vœux pour l'année : ainsi les familles pourront savoir ce que leur enfant fera toute l'année.
- Une meilleure répartition des propositions d'ateliers en s'appuyant sur le Projet Educatif Territorial et les axes définis : activités sportives, activités manuelles, cuisine et bien être, environnement et patrimoine et enfin les nouvelles technologies.
- Une manifestation en fin d'année.



La CODECOM du Pays de Stenay remercie tous les intervenants, les partenaires, le Comité de pilotage pour avoir œuvré afin que les nouveaux temps périscolaires soient un moment d'échange et de découverte.

Pour toute question : periscolaire@cc-paysdestenay.fr

11 Communes du Canton de Stenay CLIC sur ENTREE

Depuis que la CODECOM du Pays de Stenay a mis en ligne son site Internet, celui-ci s'enrichit au fil des mois apportant de plus en plus de réponses à la population comme : le menu cantine, les divers dossiers d'inscriptions, les manifestations, ... La volonté n'est pas de s'arrêter là mais de permettre aux communes du canton qui le souhaitent de rentrer également dans le monde virtuel de l'internet, c'est dans cette optique qu'un stage à l'initiative de la CODECOM, a été mis en place, à l'école les Courlis.

11 communes ont répondu favorablement et 7 se sont retrouvées devant un ordinateur pour une journée de formation et d'apprentissage à la gestion d'un site.

Même si la matinée a été plus théorique que pratique, c'est très vite que chaque représentant des communes s'est familiarisé avec l'outil et a commencé à manipuler à coup de clic maîtrisé. Il est fort probable que plusieurs sites soient en ligne pour le dernier trimestre de l'année 2015.



VIE SCOLAIRE

Vacances mais pas pour tous ...

A peine les portes des écoles fermées, les élèves envolés vers quelques horizons lointains ou pas ... il ne faut pas croire que les murs des écoles restent silencieux ! Ce sont des petites mains du ménage, des grandes mains des services techniques, qui s'activent pour, qu'à la rentrée, enseignants et élèves retrouvent des lieux impeccables, propices au un bon démarrage d'une nouvelle année.

Rendons hommage à ces personnels auxquels on ne pense pas forcément quand on pense vie scolaire. Merci.

Quelques nouvelles

Début juillet a vu le départ de deux directeurs d'école :

- Melle Julia BEGUINET qui quitte le Nord Meusien, après deux années d'exercice en tant que Directrice au Pôle Intercommunal « Les Courlis ». Elle se rend sur l'île de Mayotte pour assumer d'autres fonctions. Nous lui souhaitons une bonne adaptation et réussite dans ses projets.



- M. Régis GAUTIER, Directeur à LANEUVILLE, qui laisse son poste pour prendre une retraite bien méritée après des années de service au sein de l'Education Nationale. Nous lui souhaitons un bon repos et une retraite active, pleine d'enrichissements personnels.



D'autres enseignants quittent notre canton, suite à des demandes de mutations, mais il faut noter que tous les postes ont été pourvus dès la rentrée de septembre.

Cette rentrée 2015 verra les deux écoles de Stenay (élémentaire et maternelle) ainsi que le collège entrer en **REP** (**R**éseau d'**E**ducation **P**rioritaire). Cette politique d'Education Prioritaire a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire des élèves par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements de territoire qui rencontrent des difficultés sociales.



Ce passage en REP et la stabilité des effectifs font que l'école des Courlis bénéficie d'une ouverture de classe. Ce qui nous amène à :

- 6 classes au Pôle Intercommunal « Les Courlis »
- 7 classes + 1 Clis + 1 classe inclusive ITEP à l'école élémentaire Albert TOUSSAINT
- 4 classes à LANEUVILLE
- 4 classes à MOUZAY.

Grâce aux efforts de la CODECOM en matière scolaire les élèves des écoles publiques bénéficient de moyens d'enseignement performants : Tableaux Blancs Interactifs dans toutes les classes, classes mobiles dans toutes les écoles et Ipads pour les plus petits. Sans oublier des locaux fonctionnels et bien adaptés à tous les enfants de 2 à 10 ans avec des espaces aménagés selon les besoins pour la plus grande satisfaction des enseignants, des élèves et des parents.

Pour cette rentrée, la Commission Scolaire a mis en place une rencontre amicale : réunir tous les enseignants du canton, les membres de la Commission Scolaire, du Bureau et tous les personnels d'administration qui jouent un rôle dans le milieu scolaire.

En effet, il nous semble important que chacun connaisse le rôle des autres et mette un visage sur des noms. Un lien social qui ne peut que renforcer une bonne entente sur le territoire ...

Bonne rentrée à tous ...

La Vice-Présidente aux Affaires Scolaires
THOUVENIN Ghislaine